

Célébration de la Journée nationale de la femme Son autonomisation est en marche



Pélagie Angoue, chef du service provincial de la Famille pour l'Ogooué-Maritime, lors de son intervention.



Le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, visitant les stands.

FAE
Port-Gentil/Gabon

LA Journée nationale de la femme a tenu ses promesses dans la capitale économique. Près d'une trentaine d'exposantes sont venues montrer leur savoir-faire dans les jardins de la Santé maternelle et infantile (SMI) qui ont accueilli la foire exposition-vente organisée par le service provincial de la Famille, en partenariat avec la direction régionale de Santé maritime. Le lieu choisi, selon la responsable de cette structure sanitaire, Mylène Bia, n'est pas fortuit car, a-t-elle affirmé, «il n'est pas aisé de trouver aujourd'hui rassemblée, la population cible que sont les femmes en âge de procréer. Des femmes qui ont besoin d'encore plus d'informations sur la régulation des naissances. Et qui dit autonomisation, dit responsabilité familiale. Une femme qui planifie ses naissances est libre de toute activité.» Et de conclure : «Encourager les femmes à adhérer au planning familial revient à les porter haut dans leurs activités quotidiennes sans crainte.» Après avoir rappelé la politique de promotion de la femme, de la valorisation de ses activités et sa créativité qui ont conduit feu le président Omar Bongo Ondimba à instaurer la Journée nationale de la femme, d'une part, et la décision de décréter une Décennie de la femme prise par son successeur, Ali Bongo Ondimba, pour supprimer toutes les dispositions discriminatoires à l'égard de cette frange de la population et de les autonomiser, d'autre part, Pélagie Angoue, chef du service provincial de la Famille, a indiqué que pour cette année, le thème retenu porte sur "la prise en compte des femmes rurales et autochtones : gage d'un développement inclusif et durable". Un thème qui, a-

t-elle assuré, «va dans le sens d'un engagement véritable pour l'autonomisation de la femme, en vue de rentrer dans le processus de développement de la nation.» Pour l'intervenante, l'autonomisation est le changement par lequel une femme acquiert, par ses efforts, suffisamment de capacités pour prendre elle-même des décisions importantes aux niveaux économique, social, politique, familial, médical, etc. Se référant à Christine Lagarde, femme qui trône à la tête du Fonds monétaire international (FMI), elle a souligné que la clé de l'autonomisation de la femme passe par l'apprentissage, le travail, le Leadership. La Journée nationale de la femme donne l'occasion à la gent féminine de présenter les activités qu'elle mène, afin de montrer, par la créativité des femmes, leur cheminement vers leur autonomisation. L'exposition organisée à cette occasion vise à promouvoir les femmes et à motiver celles qui sont encore réticentes ou qui ont peur de s'engager, en les libérant de certains complexes, pour sortir de l'oisiveté, la paresse, la dépendance et des préjugés négatifs qui font qu'elles ne se lancent pas dans une activité génératrice de revenus. Avant la visite des stands, le directeur provincial du Commerce, Wulfran Gaël Rembendambya Avandjo, a édifié les femmes sur les procédures à suivre afin d'exercer une activité commerciale dans la légalité. Pour le gouverneur de l'Ogooué Maritime, Patrice Ontina, cette journée a fait la promotion du talent de la femme, au regard des réalisations qu'il a observées. Il s'agit aussi, selon lui, de faire en sorte que les femmes s'impliquent dans le développement, «car sans les femmes, il n'y a pas de développement durable.»

DIRECTION GENERALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CELLULE D'EXECUTION DU PROJET RC/EJPS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 25 avril 2018
Appel d'offres : N°02-18/DGFP/CEP-RC/EJPS
Nom du projet : Acquisition des équipements et du mobilier pour l'ONE
Source de financement : Banque Africaine de Développement, Prêt : 2000200000651.

1. OBJET

La Direction Générale de la Formation Professionnelle lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements des bureaux et du mobilier, destinés à l'Office National de l'Emploi, par la Cellule d'Exécution du Projet Renforcement des Capacités pour l'Employabilité des Jeunes et l'amélioration de la Protection Sociale (RC/EJPS).

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est reparti en deux (2) lots :

- Lot1 : équipements des bureaux pour l'ONE ;
- Lot2 : mobilier pour l'ONE.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un même candidat peut être attributaire de tous les lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant code des marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier, aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières stipulées dans le dossier d'appel d'offres.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Chaque dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse mentionnée ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de 300 000 F CFA par lot.

Direction Générale de la Formation Professionnelle
Cellule d'Exécution du Projet RC/EJPS
3ème étage Immeuble La Parisienne
B.P. 3919 Libreville Gabon,
Tel : (00241) 01 72 53 39
courriel : cep.rcejps@gmail.com

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres sont évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPÔT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard **le 23 mai 2018 à 9h00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2 % du montant de l'offre.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 23 mai 2018 à 10h00** dans la salle de réunion de la Direction Générale de la Formation Professionnelle, sise au 4^{ème} étage de l'Immeuble La Parisienne.

Le Directeur Général du Budget
et des Finances Publiques



Fabrice ANDJOVA BONGO ONDIMBA

Le Chef de Cellule de la Formation Professionnelle



François BOUFANGOU